

LE GAC EOLIEN TERRESTRE

Composition du Groupe d'Analyse et de Contributions sur l'éolien terrestre

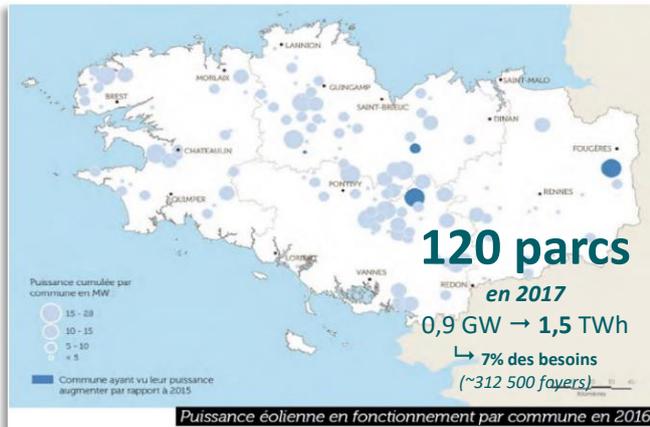
- | Expertise territoriale, socio-économique locale et de l'acceptabilité
Parc naturel régional d'Armorique / Région Bretagne / Ademe
- | Expertise montage/ exploitation (Représentants de la filière éolienne)
La FEE / QUENEA / IEL / P&T technologies
- | Expertise réglementaire (Services de l'Etat en région et de l'Ademe)
DREAL / DDTM 22
- | Expertise projets citoyens (Association)
TARANIS



© Région Bretagne

Cette composition est modulable en fonction des besoins thématiques et actions de la CBTE.

Missions : proposer puis animer une feuille de route éolien terrestre pour la Bretagne



Volontariste et précurseur dans le développement de l'éolien terrestre, la Bretagne est aussi un espace limité où cohabitent un habitat dispersé, des infrastructures de défense aérienne, une nature riche mais menacée et des paysages emblématiques variés. Ces différents facteurs limitent aujourd'hui le développement des projets éoliens.

C'est à partir de ces constats que les acteurs de la Conférence bretonne de la transition énergétique (CBTE) ont engagé un travail collectif pour bâtir un

véritable projet de dynamisation de l'éolien terrestre en Bretagne. Ce projet veut concilier les engagements nationaux dans la COP21, les contraintes et obligations réglementaires en matière de développement des énergies renouvelables et les enjeux de solidarités énergétiques des territoires.

La CBTE a constitué et sollicité un Groupe d'Analyses et de contributions sur l'éolien terrestre pour proposer une contribution à l'élaboration d'une **feuille de route éolien terrestre pour la Bretagne**.

Après consultation et amendement de la feuille de route début 2018, le groupe est désormais en charge de son suivi pour la CBTE, de rechercher et animer de nouveaux partenaires et porteurs d'actions.

METHODOLOGIE

Les travaux du GAC éolien terrestre

Les travaux du groupe se sont échelonnés de mars à octobre 2017 et ont eu pour objectifs de :

- ▶ Dresser le **bilan de l'existant** : situation bretonne, objectifs des différents schémas, base de connaissances existante (études diverses), incidence de la nouvelle réglementation
- ▶ Sur chaque thématique prioritaire expertisée :
 - Identifier les facteurs sur lesquels il existe peu ou pas de prise et leurs acteurs clefs ;
 - Identifier les leviers, les gisements d'actions potentiels, en faire des axes et actions du projet de feuille de route ;
 - Partager ces éléments avec les membres de la CBTE ;

Les travaux restitués dans la feuille de route éolien sont issus de 28 auditions avec des acteurs clefs de l'éolien (maires, riverains, associations, entreprises, institutionnels) et de 4 réunions du groupe. La mission confiée au groupe d'analyse et de contribution de la CBTE sur l'éolien a été d'actualiser et d'objectiver les enjeux et proposer une maquette d'actions, soumise à consultation, permettant un développement harmonieux de l'éolien.

Les enjeux et les axes de travail proposés ont vocation à s'enrichir des engagements de chacun des acteurs de la société pour finaliser la feuille de route régionale. Le groupe d'analyse et de contribution de la CBTE sur l'éolien terrestre propose dans ce document une réflexion autour des 3 axes suivants :

Les axes de la feuille de route

AXE 1 L'éolien par et pour les citoyens	AXE 2 Un modèle breton durable de l'éolien	AXE 3 Une Bretagne innovante et industrielle
L'école citoyenne de l'éolien Un réseau local de facilitateurs de l'éolien Une offre de financements Rebâtir une image positive de l'éolien	Mettre en place une planification locale Clarifier et simplifier le cadre régional Evaluer de manière innovante les projets Améliorer l'exemplarité écologique des projets	Innover l'éolien de nouvelle génération Visibilités pour les industriels et habitants Animer et former la filière bretonne Partager les retours sur investissements

La feuille de route bretonne de l'éolien terrestre a été validée en séance plénière de la 18^{ème} CBTE du 15 juin 2018. Elle est disponible dans son intégralité sur le site <http://www.ambition-climat-energie.bzh/>

CALENDRIER

- ▶ 2017 : Auditions des acteurs et projet de Feuille de route éolien
- ▶ 2018 : Consultation, ajustement et lancement de la Feuille de route
- ▶ 2019 : Consolidation des premières actions portées et non portées
- ▶ 2020-2030 : Animation, suivi, et valorisation de la mise en œuvre des actions

